

Retrouvez la collection  
histoire(s) d'agglo sur

[www.agglo-de-rouen.fr](http://www.agglo-de-rouen.fr)

et au Point Info de l'Agglomération de Rouen  
au 50, rue de la Vicomté,  
angle de la rue aux Ours à Rouen

Plus d'un million de fascicules distribués à ce jour

GRATUIT, ne peut être vendu  
Imprimé sur papier recyclé

n°29

# L'Homme et les forêts rouennaises

de la Préhistoire à la Guerre de Cent ans

Jérôme Chaïb



Collection histoire(s) d'agglo

[www.agglo-de-rouen.fr](http://www.agglo-de-rouen.fr)



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE

LA GIANDÈE, ROUEN XV<sup>e</sup> SIÈCLE



Chère Madame, Cher Monsieur,

Il fallait bien deux numéros de la collection histoire(s) d'agglomération pour raconter les millénaires d'histoire de nos forêts.

Notre Agglomération a en effet la chance de pouvoir bénéficier d'un environnement forestier exceptionnel par sa superficie et sa qualité.

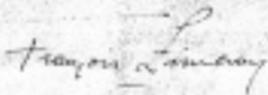
Mais à travers la lecture de ces livrets, l'on constate à quel point ces poumons verts sont utiles, mais également fragiles, étant constamment attaqués par la pression urbaine, la pollution et la main de l'Homme.

Depuis de nombreuses années déjà, notre Établissement, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux de la forêt, a œuvré pour la préservation de cet espace indispensable à la qualité de notre cadre de vie par un travail de sensibilisation notamment auprès des plus jeunes.

Prochainement, ce travail se concrétisera encore davantage avec l'ouverture des Maisons des forêts, lieux uniques, dont la vocation première est de mieux faire connaître à chacun cet atout majeur dont nous disposons et qu'il faudra absolument savoir sauvegarder.

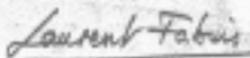
Bien chaleureusement,

François ZIMERAY



Président de l'Agglomération de  
Rouen

Laurent FABIUS



Vice-Président délégué  
à l'Environnement

Jean-Yves MERLE



Vice-Président délégué  
Culture - Patrimoine - Jeunesse

## INTRODUCTION

L'agglomération rouennaise est caractérisée par une forêt péri-urbaine étendue dans laquelle les citadins apprécient de venir se détendre tout au long de l'année. Cette forêt est dominée par trois massifs domaniaux - la forêt Verte, Roumare et Rouvray - quelques bois communaux comme le Bois du Roule à Darnétal, le Bois-l'Archevêque à Déville-lès-Rouen, et des bois privés quelquefois "accessibles" au public lorsqu'ils sont traversés par des sentiers de randonnées.

En levant la tête pour contempler la ramure de chênes ou de hêtres vénérables, on pourrait, en paraphrasant le général Bonaparte dire que "du haut de ces arbres, dix mille ans nous contemplant". La forêt qui nous est si familière est toute, sauf naturelle, y compris dans son aspect. Sa physionomie actuelle résulte de la longue histoire qui l'a unie depuis la fin de la Préhistoire aux activités humaines. Sous la pression de millénaires d'exploitation, les forêts de l'agglomération se sont transformées à un point qu'on imagine à peine. Elles ont même failli complètement disparaître.



**UNE FORÊT POST-GLACIAIRE**



Il y a trois millions d'années, les palmiers venaient juste d'être remplacés dans les forêts de l'agglomération par des séquoias géants, les mêmes qui sont encore présents en Californie ou... plantés dans quelques parcs de l'agglomération.

Lors de la dernière glaciation qui s'est achevée il y a 12 000 ans, les plateaux étaient occupés par une végétation de toundra\* arctique balayée par des vents glacés. Une maigre forêt, identique à la taïga\* sibérienne actuelle, occupait le flanc des coteaux et les fonds de vallées. Dominée par les conifères, elle cédera peu à peu la place aux essences actuelles avec le radoucissement du climat.

Lorsque la température devint plus clémente, l'Homme se réinstalla dans la région et, en premier lieu, sur les versants bien exposés de la vallée de la Seine, où il vivait une existence semi-nomade. Caractérisée par un outillage de haches et d'herminettes\* en silex, l'activité de l'homme mésolithique\* reposait, en partie, sur le défrichement des coteaux où il devait installer ses campements.

Vers - 8 000 ans BP (Before Present\*) arrivèrent par la Seine différents courants migratoires dont l'origine est le sud-est de l'Europe (civilisation danubienne). Cette nouvelle civilisation basée sur l'agriculture et l'élevage, qui remplaça celle

des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs, prit aussi possession des coteaux où l'ensollement permettait une meilleure acclimatation des plantes introduites du pourtour méditerranéen : céréales, plantes tinctoriales, comme le pastel, et peut-être déjà la vigne.

Avec l'accroissement démographique, l'homme s'est écarté sans doute assez tôt des vallées. La présence de mégalithes\* comme à Montigny et la découverte de haches polies en silex, puis de haches en bronze - liées au travail du bois - sur tous les plateaux de l'agglomération semblent étayer cette hypothèse.

L'élevage du mouton et de la chèvre, fut vraisemblablement pratiqué dès l'âge du bronze sur les coteaux et les landes et en sous-bois. La construction des huttes, les industries naissantes de la céramique et de la métallurgie durent logiquement s'appuyer sur l'exploitation du bois.



Les vestiges archéologiques découverts en forêt Verte, mais surtout en forêts du Rouvray et de Roumare, indiquent une importante extension des domaines agricoles développés autour d'opulentes villas à l'époque gallo-romaine. La présence de petits temples - fanum - semble traduire l'assimilation des traditions gauloises antérieures. Il semblerait logique que les Gaulois, renommés pour leur savoir-faire agronomique aient étendu les territoires cultivés jusqu'à l'époque de la colonisation romaine.

Si la forêt a subsisté encore à l'emplacement des massifs actuels, c'était sans doute sous

forme de bosquets séparés par de vastes clairières.

Pendant un millénaire ou plus encore, le défrichement des rebords de plateaux a fragilisé la couche de limon qui s'est trouvée alors entraînée vers le pied des coteaux pour y être déblayée par le fleuve en crue. Les géologues ont daté l'apparition de sédiments limoneux dans le lit de la Seine avec les débuts du défrichement. La pratique d'une forme d'agriculture intensive, à l'échelle de l'époque, a abouti à une première phase d'appauvrissement du sol et plus particulièrement sur les sols sablonneux des terrasses alluviales anciennes. Ni marnage\*, ni fumure organique\* n'étaient

alors en mesure de rééquilibrer les pertes en éléments nutritifs liées au lessivage des pluies et à l'exportation des cultures.

La perte de fertilité pouvait même conduire à abandonner certaines parcelles et à poursuivre ailleurs le défrichement et le brûlis.

FANUM GALLO-ROMAIN



## LA FORÊT SE RÉINSTALLE

Avec les invasions germaniques, la population rurale se réfugia derrière les murailles des villes et de cette époque, on sait généralement que le sal-tus\* se réinstalla sur l'ager\* abandonné. La broussaille,

des arbustes, puis des arbres recomposèrent, au fil des siècles, une forêt qui était sans doute déjà différente dans son aspect de la forêt primitive. Plus tard, la recolonisation forestière qui s'était sans



doute traduite initialement par l'apparition d'un gaulis\* dense a évolué à nouveau vers une forêt plus clairsemée, dominée par les arbres les plus âgés sous la pression des phénomènes naturels - incendies allumés par la foudre, tempêtes, pâturage des animaux sauvages - ou sous celle des activités humaines. Même pendant les périodes les plus troublées, les hommes devaient par nécessité vitale continuer de produire leur alimentation ou collecter du bois de chauffage.

La découverte de sépultures franques et mérovingiennes, comme en forêt Verte, montre que les nouveaux possesseurs du territoire s'étaient réappropriés, au moins partiellement, d'anciennes

villas\* gallo-romaines et donc les terres attenantes. Il est difficile, en revanche, d'en connaître l'extension qui devait être, de toute façon, inférieure à celle de l'époque gallo-romaine.

Seuls les placages résiduels de limon autorisèrent la remise en culture. Ailleurs, là où l'argile à silex affleurait, surtout aux abords des vallées, les sols compacts, pierreux et humides se révélèrent définitivement impropres à être cultivés et ne motiveront pas d'être à nouveau défrichés pour ces raisons.

Dès l'époque franque (VI<sup>e</sup> siècle...), le roi, les seigneurs et les membres du clergé s'approprièrent les domaines forestiers qui n'appartenaient jadis à personne (Res nullius)\*.



Au XI<sup>e</sup> siècle, des communautés religieuses inaugurèrent aux Essarts (de Grand-Couronne) ce qui deviendra une règle à partir du XII<sup>e</sup> siècle : l'essartage de bois pour y installer une paroisse et des terres cultivées afin d'y percevoir la dîme. Dans l'agglomération, ces défrichements médiévaux au cœur des bois furent à l'origine des communes de Montigny, de Houpeville ou encore du hameau du Bel Event à Notre-Dame-de-Bondeville.

Le défrichement obéissait, pour les communautés monastiques qui l'instituèrent, à plusieurs nécessités : recherche de l'autosuffisance alimentaire pour une population qui augmente au XII<sup>e</sup> siècle, développement d'une activité manuelle prônée par la règle de Saint-Benoît, développement de la puissance du clergé par son enrichissement... Mais la volonté de faire reculer les rites païens pratiqués en

forêt depuis l'époque gauloise constitua peut-être la principale motivation au défrichement.

Le terme de forêt a perdu en France son sens primitif, conservé en Grande-Bretagne - forest - qui se distingue du boisement proprement dit - wood. La forêt est à l'origine une mosaïque de bosquets et de parcelles défrichées, ce qui valut à Houppeville d'être appelée à l'origine "Plain-Bosc". Les parcelles cultivées étaient appelées "longues raies" ou "longs boëls" qui ont donné leur nom à cette forêt de l'est de l'agglomération.

Des enluminures du XIV<sup>e</sup> siècle laissent à penser que la création des premiers vergers normands résulta de la conservation

de pommiers sauvages sur les terres défrichées et qui furent greffés ensuite.

Le long des lisières, au milieu des multiples clairières qui se créaient, la population rurale trouvait une partie de sa subsistance : de multiples fruits - cornouilles, nèfles... - produits par les arbustes, et du petit gibier comme le lapin.

La forêt restait un réservoir de nourriture pendant les périodes de disette : on y collectait toutes sortes de choses comme les glands de chênes qu'on faisait bouillir longuement, des plantes aux tubercules comestibles.

Après le XII<sup>e</sup> siècle, le défrichement engendra le défrichement. Les terres défrichées favorisèrent l'expansion démographique qui accrut le besoin en terres...

La perception d'impôts sur la vente de bois, comme les "Tiers" et "Dangers", institués par les Normands et repris par la monarchie, dont le taux était de 43 %, incitait les propriétaires à défricher.

À toutes les époques, mais surtout à partir du XII<sup>e</sup>, le pouvoir royal, soucieux de préserver des domaines de chasse ou de production de bois d'œuvre pour la marine, mit en place différents dispositifs censés réglementer l'exploitation de la forêt, souvent en vain.

Au XIV<sup>e</sup>, les "Galées du Roi", chantier naval dédié à la construction des galères royales s'établit sur la rive gauche de la Seine à Rouen. Seul un immeuble de la rue Gadeau de Kerville en perpétue le souvenir.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il créa l'Échiquier des eaux et forêts avec un corps de fonctionnaires ayant vocation à réprimer les délits incessants qui entamaient le domaine forestier. La population était restée sur l'idée que la forêt appartenait à tout le monde et se rendit coupable de dégradations permanentes comme l'abattage de jeunes arbres plus faciles à couper et à transporter.

Face à la multiplicité des usages, les fonctionnaires se partageaient entre parquiers, garenniers, pasnageurs... En 1219, Philippe Auguste fixa un plafond pour la vente annuelle de bois, 400 livres pour la forêt du Rouvray. L'usurpation du pouvoir royal par les édiles locaux et la corruption contrevenaient régulièrement à ces règles.



Les transgressions, les passe-droits furent légion. Les droits d'usage, dont l'héritage se perdait dans la nuit des temps, furent régulièrement revendiqués par les populations. Entre libéralité envers leurs sujets et désir de voir entretenir leur domaine, les seigneurs furent d'ardents défenseurs du droit coutumier, du code de jurisprudence, autorisant ou non certains usages en forêt : ramassage du bois mort, exploitation des mort-bois\*, pâturage, pasnage, marronnage, ramage, outillage... (Voir "les droits d'usages").

Les nombreux décalages qui existaient entre les coutumes d'un lieu à un autre favorisèrent les abus. En forêt de Roumare, il était par exemple permis de pâturer 12 ans après une coupe, alors qu'ailleurs, la durée était de 14 ans. La plupart s'alignaient évidemment sur la période la plus courte. À la liste des morts-bois autorisés, essences sans valeur sylvicole, vinrent souvent s'ajouter presque tous les arbres.

Seule la Guerre de Cent ans interrompra temporairement les défrichements.



## LES DROITS D'USAGES

**Droit de marronnage :** autorisation d'exploiter les bois d'œuvre.

**Droit de ramage :** autorisation de créer des palissades pour protéger les champs des bêtes fauves ou noires - les cervidés et les sangliers -

**Droit d'outillage :** autorisation d'exploiter des essences particulières à fins d'outillage : crochets de bouchers de Rouen en forêt du Rouvray, métiers à tisser des tisserands de Montigny en forêt de Roumare.

**Droit de pasnage :** autorisation d'emmener les troupeaux de cochons, à certaines saisons,

manger les glands de chênes tombés à terre, selon des contingents fixés après évaluation de la production des chênes chaque année.

**Pâturage :** autorisation d'emmener les troupeaux dans le sous-bois. Les bovins étaient autorisés, plus rarement les moutons et les chèvres.

**Droit d'affouage :** autorisation de ramasser le bois mort tombé à terre.

**Droit d'écorçage :** autorisation d'exploiter la couche superficielle d'écorce sans endommager le cambium\*.

*Magasin*

**Droit de chasse :** autorisation de réguler le nombre d'animaux sauvages quand ils concurrencent les animaux domestiques. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la faune sauvage ayant fortement chuté, la chasse deviendra le privilège exclusif de la noblesse, ce qui n'interdira pas le braconnage.

À ces droits venait s'ajouter la possibilité d'exploiter argiles, sables, graviers, grès, minerais de

*Forêt Verte*

fer (au lieu-dit Forgettes) présents dans le sous-sol forestier, de récolter les mousses pour calfater les navires, de couper les mort-bois (épinés noirs et blanches, genévrier, sureaux, genêts, ronces, aulnes...)

Le sable, en poches superficielles, et les fougères entraînent dans la fabrication du verre et peuvent expliquer la présence d'une verrerie rudimentaire de l'époque gallo-romaine en forêt Verte.

RAMASSAGE DU BOIS, ROUTE  
D'ISNEAUVILLE EN FORÊT VERTE

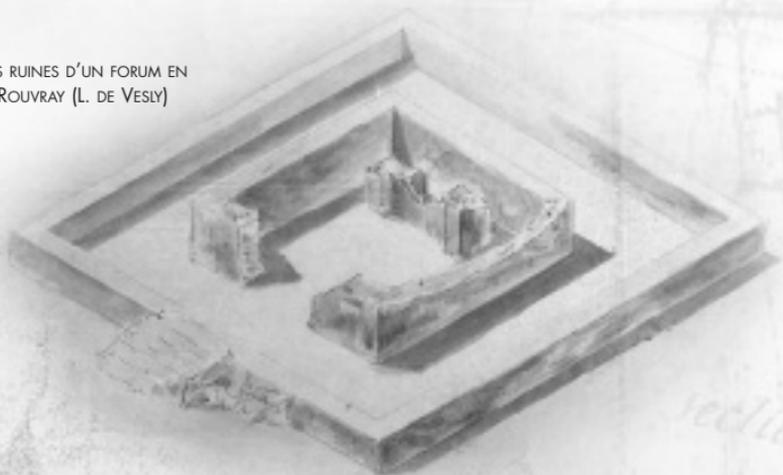


## L'OCCUPATION ANTIQUE

La plus ancienne des occupations attestées dans les forêts de l'agglomération est celle de l'ancienne briqueterie d'Houpeville où des outils du Moustérien, industrie lithique de l'homme de Néanderthal, ont été découverts. La présence humaine est attestée au Néolithique en forêt de Roumare et du Rouvray par des

découvertes d'outils et de tessons de céramique, mais surtout par trois menhirs, l'un à Montigny, l'autre à Petit-Couronne... le dernier ayant servi de décoration en 1838 sur la tombe de "l'antiquaire" Langlois - nom servant à désigner à l'époque les premiers archéologues - au cimetière monumental de Rouen.

RELEVÉ DES RUINES D'UN FORUM EN  
FORÊT DU ROUVRAY (L. DE VESLY)



De la période du bronze, plusieurs "cachettes\*" ont été exhumées sur les plateaux nord. À l'époque gauloise et gallo-romaine, l'occupation des forêts par les domaines agricoles fut maximale. Les vestiges de constructions sont présents dans tous les massifs et plus particulièrement en forêt du Rouvray et de Roumare. Près de la mare aux Biches, des

moellons ayant servi à la construction d'une villa sont encore bien visibles. Les petits temples - fanum - sont omniprésents. La mare de Grandcamp doit son nom à l'existence d'un grand... champ.

L'occupation forestière se termina avec des établissements sporadiques, quelques sépultures de l'époque franque en forêt Verte.

## QUELQUES LÉGENDES

Comme dans toutes les forêts antiques, où tout un passé est enterré, les légendes mettant en scène des êtres fantastiques existent dans l'agglomération comme ailleurs. C'est ainsi que

l'ancien nom de la pierre d'État, un menhir situé à Petit-Couronne, était la pierre aux Fées.

En forêt du Rouvray, la "Feurolles" était un être mythique, un farfadet bondissant

et lumineux censé égarer les voyageurs. Il était commandé par un homme caché dans des buissons qui serait mort instantanément s'il avait été découvert et touché, ne serait-ce que du doigt.

On évoque aussi l'existence de sorciers traversant la forêt du Rouvray de Moulineaux à Orival. En fait, cette légende trouverait son origine dans la traversée qu'auraient effectuée les Vikings en transportant leurs drakkars pour surprendre les défenseurs de Rouen en arrivant par l'amont.

La chronique rapporte qu'on accrocha au chêne à Leu de la forêt de Roumare, sans qu'ils fussent volés, deux bracelets d'or du Duc Rollon qui voulait prouver ainsi l'efficacité de sa police. Tombé en 1896, le chêne, même à

400 ans, a peu de chance d'accréder cette histoire, ses ancêtres peut-être...

La légende de grands brigands reste vivace puisque les anciens en parlaient encore près de deux cents ans plus tard comme s'il s'agissait d'un fait divers de la veille. C'est le cas de la "Bande à Duramé" qui avait sévi dans le bois de la Valette à Maromme de 1789 à 1798, date à laquelle il fut capturé et exécuté avec 47 de ses complices.

Les légendes sont de toutes les époques. Qui n'a pas connu aussi la légende des mares "aux vipères", comme celle de mon enfance en forêt Verte... où devaient nager en fait d'inoffensives couleuvres à collier.

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

**Jérôme Chaïb**  
**Directeur de l'Agence Régionale**  
**pour l'Environnement en**  
**Haute-Normandie**

Ce fascicule a été tiré à 30 000 exemplaires  
sur les presses de l'imprimerie E.T.C à Yvetot  
Dépôt légal : décembre 2006. N° ISBN 2 - 913914-80-2  
© Agglomération de Rouen  
Collection histoire(s) d'agglomération - N° ISSN 1291-8296

## GLOSSAIRE

**Ager :** mot latin signifiant le champ, la terre.

**Before present :** Convention internationale établissant la chronologie des événements géologiques ou archéologiques avant 1954.

**Cachettes :** les archéologues désignent sous ce nom des emplacements où ont été trouvées en quantité des haches de l'époque du bronze. Cette pratique est révélatrice d'une époque troublée où la rareté du métal représentait un véritable enjeu en termes de possession.

**Cambium :** couche de cellules située sous l'écorce et responsable de la croissance de l'arbres (cernes ou anneaux de croissance).

**Fumure organique :** apport de matières organiques - fumiers, crottins... - destiné à enrichir le sol en azote, en carbone et différents éléments minéraux.

**Gaulis :** peuplement dense de jeunes arbres au tronc grêle.

**Herminette :** outil destiné à tailler le bois dans le sens de sa fibre.

**Homme mésolithique :** civilisation caractérisant la

période charnière entre la fin de la dernière glaciation (Paléolithique) et les premières vagues de colonisation venues du sud-est de l'Europe (Néolithique).

**Marnage :** apport de marnes (craie argileuse) destinée à diminuer l'acidité des sols.

**Mégalithes :** ensemble des menhirs et dolmens - dont on ne connaît pas la signification exacte - édifés par une civilisation de l'époque néolithique entre - 5 000 et - 6 000 BP.

**Mort-bois :** arbres ou arbustes sans valeur pour les usages nobles du bois : charpente, menuiserie, ébénisterie...

**Res nullius :** littéralement la « chose de personne », contrairement à la Res publica, la « chose de tous ».

**Salvus :** mot latin désignant les terrains boisés.

**Taïga :** forêt de conifères.

**Toundra :** formation végétale discontinue qui comprend quelques graminées, des mousses, des lichens voire quelques arbres nains (bouleau) se rencontre dans les régions de climat froid.

**Villa :** nom donné aux domaines agricoles à partir de l'époque gallo-romaine.

## **Pour en savoir plus :**

---

*Actes du VIII<sup>e</sup> Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Haute-Normandie.* 1973

BARBIER DE LA SERRE (G.). *Etudes sur les anciennes forêts ecclésiastiques du diocèse de Rouen.* 1890-1891

DEGLATIGNY (L.). *Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de La Londe.* 1922

DELISLE (L.). *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie.* 1851

DORNIC (F.). *Le pillage des forêts normandes au temps de Mazarin et de Colbert.* Annales de Normandie, 1967

FOUBERT (J-M.). *Les forêts normandes.* 1985

GODEFROY (G.). *Le défrichement du pays de Caux et de la Basse-Seine des origines au XIF siècle.* Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1974

HOUZARD (G.). *Les grosses forges ont-elles mangé la forêt ?* Annales de Normandie, 1980

PLAISSE (A.). *Les forêts normandes à la fin du Moyen Âge.* Etudes normandes, 1966, 190

SANSON (A.). *Quelques notes sur les forêts de la Seine-inférieure.* Bulletin de la Société normande de géographie, 1893

SION (J.). *Les paysans de la Normandie orientale.* 1909

## **Photographies :**

---

---

### **Composition du groupe Histoire :**

- Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec  
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Alain Gerbi - Claude Lainé  
- Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud  
- Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout  
Coordonnateur : Loïc Vadelorge

---

### **Conception, réalisation et suivi :**

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse de l'Agglomération de Rouen  
**Serge Martin-Desgranges**

---

### **Suivi :**

Direction Environnement Urbain de l'Agglomération de Rouen  
**Guillaume Fresnel - Christelle Simon - Fanny Lebesnerais**

---

### **Réalisation :**

**Nicolas Carbonnier**

---

### **Contact :**

**Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse**

**Agglomération de Rouen**

Immeuble "Norwich House"

14 bis, avenue Pasteur - BP 589

76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65 / e-mail : [culture@agglo-rouennaise.fr](mailto:culture@agglo-rouennaise.fr)

---

### **Conception graphique :**

**Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier**